

Communiqué de presse, septembre 2026

Alors que l'été qui s'achève a été caniculaire et que le mois de septembre débute avec des températures bien au-dessus des normales de saison, la question de l'adaptation au climat est plus que jamais d'actualité.

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM) a publié en juillet 2026 deux nouvelles publications pour mieux comprendre et anticiper les effets de la chaleur en ville :

- **Focus n°33 – Le Cagnascore, une donnée inédite pour mieux comprendre les îlots de chaleur urbains ;**
- **Regards n°120 – L'ombre, matière à politique publique, une exploration de la place de l'ombrage dans l'espace public.**

Ces deux publications apportent un éclairage complémentaire sur les phénomènes de chaleur en ville et sur les leviers d'action à mobiliser pour améliorer le confort urbain et la santé publique.

Le Cagnascore : une nouvelle donnée pour mesurer les îlots de chaleur urbains

Comment adapter nos villes aux vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et précoces ?

Beaucoup de diagnostics territoriaux se basent sur des cartographies thermiques prises à un seul instant t, souvent à 10h30 du matin, sans tenir compte de la restitution de chaleur la nuit. Cette première étape de diagnostic n'est donc que partielle.

C'est pourquoi l'AGAM a développé une donnée inédite, le Cagnascore, pour mieux caractériser la température de surface à l'échelle de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Un outil essentiel pour anticiper les vulnérabilités et accompagner les politiques d'aménagement, d'environnement et de santé publique.

Pour comprendre la méthode et les premières données, nous vous invitons à découvrir le nouveau Focus de l'AGAM ici : <https://www.agam.org/le-cagnascore/>

L'ombre, un enjeu d'adaptation climatique

Longtemps perçue comme un simple élément de confort, l'ombre s'impose aujourd'hui comme un véritable enjeu d'adaptation des villes face au changement climatique. Avec l'augmentation des épisodes de chaleur, l'accès à des espaces ombragés devient une condition essentielle de qualité de vie, de mobilité piétonne et de santé publique.

Dans ce nouveau numéro de la collection *Regards de l'AGAM*, l'agence explore :

- la place de l'ombrage dans l'espace public,
- les ambiances urbaines qu'il façonne,
- les solutions contemporaines permettant d'en renforcer la présence.

Cette publication invite à repenser la conception des villes à l'aune de la transition climatique, en intégrant l'ombre comme un véritable matériau de projet.

Consulter le Regards n°120 : L'ombre, Matière à politique publique :
<https://www.agam.org/lombre-matiere-a-politique-publique/>

Pour toute information complémentaire : AGAM – Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise [SZANTO Laetitia / l.szanto@agam.org / 0662449214]

L'AGAM est depuis 1969, date de sa création, au cœur de la fabrication de la ville. Cette structure partenariale associe, à travers un programme de travail annuel, collectivités locales, Etat, ainsi que plusieurs organismes et établissements publics concourant au développement urbain, social et économique du territoire métropolitain marseillais dans une logique de mutualisation et de partenariat. Sous forme juridique associative, ses instances sont composées d'élus des collectivités partenaires et de représentants des organismes adhérents. Elle observe, analyse, conseille et suit les grandes orientations d'aménagement urbain et les politiques publiques des collectivités partenaires. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, urbanistes, géomaticiens, statisticiens, économistes, ingénieurs, etc. et sur un centre de ressources qui collecte et organise les données statistiques, cartographiques ou documentaires nécessaires à la connaissance des territoires, ainsi qu'à l'analyse des phénomènes urbains.